



**ETABLISSEMENT  
CULTUREL • SOLIDAIRE**

**APPEL A PROJET**

**2019**

**FESTIVAL 12x12**

« 12 regards d'artistes sur un monde en mutation »

10<sup>ème</sup> édition

Du 9 au 20 décembre 2019

Inauguration le samedi 7 décembre 2019

**Diffusion / Résidence de création  
arts visuels et arts vivants**



 **île de France**



  
成都 农园 国际艺术村  
CHENGDU NONGYUAN INTERNATIONAL ART VILLAGE

**mat  
première**

## LE FESTIVAL

### **12 jours d'expositions, de spectacles, de performances dans 12 lieux du 12<sup>e</sup> arrondissement :**

Clôturant l'année, le Festival 12X12, organisé par le 100<sup>ecs</sup> avec le soutien de la Mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris, de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France, invite les parisiennes et parisiens à partager 12 jours d'expositions, de spectacles, de performances au sein de 12 lieux du 12<sup>e</sup> arrondissement.

Il s'adresse tant aux artistes des arts visuels (art numérique, vidéo, photo, installation, performance, peinture, dessin) que des arts vivants (musique, danse, théâtre, théâtre jeune public). Il a l'ambition de confronter et rassembler des formes et disciplines artistiques différentes, de susciter l'intérêt de tous les publics et de faire émerger de nouveaux talents.

## LES CONDITIONS DE REPONSE A L'APPEL A PROJET

Les candidats pourront répondre **seuls** ou en **collectif**.

Les candidats pourront répondre dans le cadre d'une demande de **diffusion** d'une œuvre ou dans le cadre d'une demande de **résidence de création** d'une œuvre originale en résidence au 100<sup>ecs</sup>.

### **Diffusion d'œuvre originale déjà créée**

#### **Les projets proposés seront évalués en fonction de :**

- L'intérêt, l'originalité et la qualité artistique de leur travail ;
- L'intérêt et l'originalité du propos abordé par l'artiste et le regard qu'il porte sur les mutations de nos sociétés contemporaines ;

#### **Condition de diffusion :**

- **Arts visuels**, le festival s'engage à :
  - Exposer du 7 au 21 décembre 2019 l'œuvre ou l'ensemble d'œuvres proposé par l'artiste dans un des 12 lieux du 12<sup>e</sup> arrondissement ainsi qu'une pièce représentative du travail de l'artiste lors de la soirée d'inauguration du 7 décembre 2019 ;
- **Arts vivants**, le festival s'engage à :
  - Diffuser une représentation du spectacle entre le 09 et le 20 décembre 2019 dans un des 12 lieux du 12<sup>e</sup> arrondissement et à présenter un extrait représentatif du travail proposé par l'artiste lors de la soirée d'inauguration du 7 décembre 2019 ;

#### **Condition économique :**

**Arts visuels** : le festival et ses partenaires s'engagent à :

- Le Fimac (Fonds d'Investissement Mutualisé d'Art Contemporain) assure un minimum garanti d'achat de 500 € TTC au prix public moins 30% ;

- Le 100<sup>ecs</sup> apporte une aide opérationnelle sur le plan technique. Cette aide est constituée de prestations de services techniques au sein de la fabrique du 100<sup>ecs</sup> : espaces de travail arts plastiques, studio photo, salle de montage vidéo, atelier couture, impression 2d et 3d... (<http://100ecs.fr/espaces-de-travail/>) pour un équivalent maximum de 1000 € TTC.
- Le Centre d'art de Nongyuan International Art village (Chengdu, Chine), offre une résidence de 2 à 4 semaines tous frais payés hors coût du voyage aux artistes plasticiens sélectionnés.

**Arts vivants**, le festival et ses partenaires s'engagent à :

- L'achat d'une représentation ;
- En sus de la diffusion et des conditions économiques qui lui sont liées (cf. ci-dessus) : Le 100<sup>ecs</sup> apporte une aide opérationnelle sur le plan technique. Cette aide est constituée de prestations de services techniques au sein de la fabrique du 100<sup>ecs</sup> : salles de répétition, studio photo, salle de montage vidéo, atelier couture, impression 2d et 3d... (cf : <http://100ecs.fr/espaces-de-travail/>).

## CANDIDATER

### Le dossier :

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre :

**Le formulaire téléchargeable sur le site du 100<sup>ecs</sup> ou du festival 12x12 accompagné des pièces complémentaires qui y sont notifiés.**

#### Pour la diffusion d'une œuvre déjà créée

- un curriculum vitae ;
- un dossier illustré et/ou sonore et/ou vidéo de l'œuvre que l'artiste souhaite présenter ;
- une note d'intention présentant le regard porté par l'artiste sur la ou les mutations de nos sociétés contemporaines à travers les œuvres qu'il propose d'exposer durant le festival ;
- une proposition d'intervention, performance, débat ou rencontre qui sera réalisée durant le festival ;
- un budget prévisionnel présentant le coût global du projet et les partenaires ou subventionneurs participant au financement de sa réalisation en dehors du 100<sup>ecs</sup>
- Articles de presse, textes et critiques (facultatif)

#### En plus pour les arts visuels:

- les visuels des œuvres proposées (entre 6 et 20) en format 300 dpi minimum ;
- une description des problématiques matérielles et techniques nécessaires à l'exposition du projet ;
- les prix de vente public et le prix de vente des œuvres aux partenaires du festival c'est-à-dire le prix public – x% (à vous de déterminer le %).

#### En plus pour les arts vivants :

- la fiche technique du spectacle.
- des visuels du spectacle (entre 6 et 20) en format 300 dpi minimum

### Pour la création d'une œuvre originale dans le cadre d'une résidence

- un curriculum vitae ;
- un dossier illustré et/ou sonore et/ou vidéo du travail récent de l'artiste ;
- une note d'intention présentant le regard porté par l'artiste sur la ou les mutations de nos sociétés contemporaines à travers le projet qu'il propose d'exposer durant le festival ;
- une proposition d'intervention, performance, débat ou rencontre qui sera réalisée durant le festival ;
- un budget prévisionnel présentant le coût global du projet et les partenaires ou subventionneurs participant au financement de sa réalisation en dehors du 100<sup>ecs</sup> ;
- une description des problématiques matérielles et techniques nécessaires à la création du projet ;
- une description des problématiques matérielles et techniques nécessaires à l'exposition du projet
- Articles de presse, textes et critiques (facultatif)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, PDF et/ou Powerpoint, à l'adresse suivante : [evenementst@100ecs.fr](mailto:evenementst@100ecs.fr)

Les pièces complémentaires (son, vidéo, image fixe) doivent être transmises sous forme de fichier mp3, mp4 ou jpg.

Les candidats pourront être contactés par l'équipe du 100<sup>ecs</sup> afin de leur demander de détailler leurs propositions.

### **Le calendrier :**

- Date limite de réception des candidatures : 30 juin 2019 minuit.
- Réponse du comité de sélection : avant le 06 juillet 2019.
- Date de démarrage des résidences de création au 100<sup>ecs</sup> et au centre de Nongyuan possible dès la sélection du dossier.

## **CONTACTS**

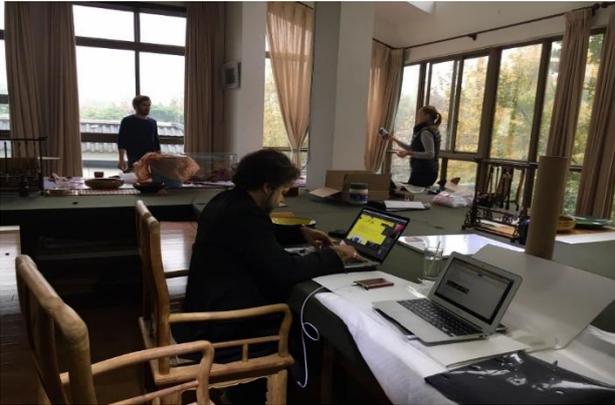
Le 100 Etablissement Culturel Solidaire (100<sup>ecs</sup>)  
100 rue de Charenton -75012 Paris  
Tel : 01 46 28 80 94  
Email : [accueil@100ecs.fr](mailto:accueil@100ecs.fr)



Le 100<sup>ecs</sup>



Le 100<sup>ecs</sup>



Centre d'art de Nongyuan